

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

Études parisiennes. Les mariages, les naissances et les décès d'après le Bulletin municipal

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 88-103

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19__88_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

ÉTUDES PARISIENNES (1).

Les mariages, les naissances et les décès d'après le Bulletin municipal.

Lutetia non urbs sed orbis.

Si nous avons placé cette épigraphe en tête de cet article, c'est que la statistique aussi bien que l'observation journalière nous ont depuis longtemps démontré que Paris ne peut pas être considéré comme une ville ordinaire, mais plutôt comme une agglomération de vingt cités distinctes quoique juxtaposées. Ne doit-on pas, en effet, considérer comme vingt villes différentes ses vingt arrondissements qui, malgré l'*haussmannisation* croissante de la capitale, ont chacun leur climat, leur hygiène, leur population, leurs mœurs et même leur histoire séparée ?

(1) Ce travail a été publié dans l'*Économiste français*.

En un mot, comme le dit le proverbe, « Paris n'est pas une ville, mais un monde », et cela nous permet de l'étudier sans être obligé de chercher ailleurs des points de comparaison. Nous rappellerons que, nous plaçant dans cet ordre d'idées, nous avons déjà fait connaître, dès que les premiers résultats du dénombrement de 1876 ont été livrés à la publicité, les profondes divergences qui séparent les vingt arrondissements en ce qui concerne leur mode d'accroissement et la densité de leur population. Mais il n'est pas moins intéressant de connaître les mouvements de cette population, tels que nous les trouvons dans les registres de l'état civil; c'est l'objet des trois paragraphes suivants :

I. Les Mariages.

Puisque nous commençons par le mariage, cherchons d'abord dans quelle mesure leur nombre total a varié dans ces dernières années.

Rapport des mariages à la population.

ANNÉES.	POPULATION moyenne.	MARIAGES annuels.	MARIAGES par 10,000 habitants.
1872.	1,851,792	21,373	115
1873.	1,882,240	19,520	104
1874.	1,912,688	18,825	98
1875.	1,943,136	18,845	97
1876.	1,973,584(1)	18,117	92

Ce premier tableau montre que, depuis cinq ans, le nombre absolu des mariages aussi bien que leur rapport à la population, n'a cessé de diminuer. Dans la période entière, la diminution a été de près d'un quart. Mais il y a lieu de faire observer qu'en 1872 le nombre des mariages avait de beaucoup dépassé la moyenne habituelle, parce que beaucoup de mariages, qui avaient été retardés par les événements de 1870-1871, se sont célébrés dès que les conditions normales de la population ont pu être rétablies. Ce mouvement qui s'est continué en 1873, n'a pas tardé à s'arrêter, de sorte que nous sommes revenus, à cet égard, à notre ancienne situation.

Examinons maintenant quelle est la répartition des mariages dans Paris, d'après l'état civil des conjoints :

Mariages par état civil.

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Entre garçons et filles	16,839	15,654	15,075	15,222	14,622
— garçons et veuves	1,476	1,312	1,286	1,200	1,138
— veufs et filles	2,029	1,670	1,599	1,588	1,535
— veufs et veuves	1,029	884	865	835	822
	21,373	19,520	18,825	18,845	18,117
— garçons et filles	78.8	80.2	80.1	80.8	80.7
— garçons et veuves	6.9	6.7	6.8	6.4	6.3
— veufs et filles	9.5	8.6	8.5	8.4	8.5
— veufs et veuves	4.8	4.5	4.6	4.4	4.5
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

En décomposant ces rapports, on constate que, sur 100 mariages, il y a eu, en 1872, 14.3 mariages de veufs et 11.7 mariages de veuves, tandis que la proportion

(1) Au 31 décembre 1876, date du dernier dénombrement, la population de la capitale était de 1,988,806 habitants.

de ces mariages n'est plus aujourd'hui que de 13 et 10.8. C'est donc principalement aux mariages contractés par des veufs qu'est due l'augmentation signalée plus haut, pour l'année 1872, dans le nombre total des mariages; augmentation qui, d'ailleurs, s'explique facilement par le grand nombre d'unions rompues, en 1870 et 1871, par la mort prématurée de l'un ou l'autre des époux.

En principe, on peut dire qu'il y a à Paris 87 mariages de garçons pour 13 mariages de veufs, et 89 mariages de filles pour 11 de veuves, car ces rapports peuvent être considérés comme constants.

Mais la répartition proportionnelle que nous venons d'indiquer ne suffit pas pour déterminer la proportion dans laquelle se marient les garçons ou les filles, les veufs, ou les veuves, et, en général, pour obtenir l'expression vraie de la fréquence relative aux mariages, autrement dit, de la *matrimonialité*.

Le nombre relatif des mariages dépend, en effet, de la composition même de la population, laquelle comprend des enfants et des adolescents qui, en vertu même de leur âge, ne peuvent se marier, des adultes déjà mariés, et enfin des adultes, célibataires ou veufs, qui ont la possibilité de se marier ou de se remarier.

La conséquence directe à laquelle nous amènent ces prémisses, c'est que, pour se rendre compte de la fréquence relative des mariages, il faut rapporter les mariages annuels, non à la population générale, mais à la population *variable*, c'est-à-dire à l'ensemble des adultes non mariés, et rapporter les mariages de garçons ou de filles aux célibataires adultes de l'un ou de l'autre sexe, en procédant d'une manière analogue en ce qui concerne les veufs ou les veuves.

Appliquons ce mode de recherches aux mariages accomplis en 1876:

Rapport des mariages à la population variable.

	POPULATION variable.	MARIAGES annuels.	MARIAGES pour 100 variables.
Garçons.	286,497	15,760	5.5
Filles.	264,634	16,157	6.1
Veufs.	38,326	2,357	6.1
Veuves.	124,297	1,960	1.6
Hommes.	324,823	18,117	5.6
Femmes.	388,931	18,117	4.7
Moyenne.	356,878	18,117	5.1

Les rapports qui précèdent ne laissent pas que d'être curieux; ils indiquent qu'à Paris, les hommes ont plus de chances de se marier que les femmes, bien qu'à cet égard les filles aient la prédominance sur les garçons. Ce qui renverse la proportion d'ensemble, c'est l'inégalité extraordinaire qui existe entre les veufs et les veuves, car il résulte de nos chiffres que les veufs ont presque quatre fois plus de chances de se remarier que les veuves. Notons en passant que le même fait se produit en province, mais avec moins d'intensité: ici, le rapport des mariages de veufs à ceux de veuves n'étant que trois fois plus fort.

En poussant cette analyse plus loin, on trouverait facilement la raison de ces différences. Ainsi, si les garçons se marient dans une moindre proportion que les filles, cela tient probablement à ce qu'un grand nombre de garçons sont forcément attachés au célibat soit par le service militaire, soit parce qu'ils sont engagés dans les ordres sacrés; il est vrai, qu'en ce qui concerne ces derniers engagements, les

filles l'emportent sur les garçons, mais il faut tenir compte du nombre toujours croissant des célibataires endurcis.

On ne peut qu'être frappé de la difficulté qu'ont les veuves de Paris à se remarier. Mais le rapport qui les concerne s'affaiblirait sensiblement, si l'on n'avait pas égard aux veuves trop âgées pour entrer en ménage, et l'on sait combien le nombre de ces dernières est élevé, surtout à Paris, si bien que je ne sais quel auteur humoristique a pu dire que « décidément Paris est la ville des veuves ». — Un autre fait pourrait contribuer d'ailleurs à expliquer cet excédant de veuves, et les rapports par état civil que nous avons donnés plus haut en sont une preuve ; c'est que si les filles ne craignent pas d'épouser des veufs, les garçons éprouvent quelque répugnance à épouser des veuves, à moins pourtant qu'elles ne soient jeunes.

Cette dernière observation, quoique incidemment présentée, nous amène naturellement à rechercher comment les chances de se marier varient avec l'âge. Malheureusement le *Bulletin municipal*, qui nous sert de guide, ne contient pas le document dont nous aurions besoin pour faire ce calcul ; nous sommes donc obligé de quitter Paris un instant et de recourir aux chiffres du département de la Seine, et, vu le peu d'importance de la banlieue par rapport à la population parisienne, on nous accordera facilement que nous nous rapprochons très-sensiblement des résultats que Paris seul aurait pu fournir.

Quoi qu'il en soit, voici quelles sont pour chaque période d'âge les chances respectives des garçons et des filles, ainsi que celles des veufs et des veuves :

A G E.	Garçons.	Filles.	Veufs.	Veuves.
Au-dessous de 20 ans . .	0.1	0.1	»	»
De 20 à 25 ans	3.2	4.8	4.5	4.3
De 25 à 30 ans	11.9	17.5	20.3	7.4
De 30 à 35 ans	10.1	14.6	20.0	5.0
De 35 à 40 ans	7.1	9.7	18.1	4.1
De 40 à 50 ans	4.1	6.2	8.7	2.1
Au-dessus de 50 ans . .	2.1	2.7	2.4	0.6

On voit qu'à tous les âges, les filles ont plus de chances de se marier que les garçons ; mais c'est surtout de 25 à 30 ans que la différence est sensible ; — les veufs, au contraire, sont bien mieux partagés que les veuves ; ils se remarient, en effet, dans une proportion très-élevée et qui se maintient de 25 à 40 ans, tandis que les veuves n'ont la même chance que les veufs qu'au-dessous de 25 ans.

En résumé, on peut, d'après les chiffres qui précèdent, estimer que l'âge où l'on se marie le plus est, pour les garçons, de 30 ans, pour les filles de 25, pour les veufs, de 35 à 40, et pour les veuves, de 28 à 30. Il n'est pas inutile de dire qu'en province on se marie sensiblement plus tôt. — Mais, pour en revenir aux veuves dont le sort nous préoccupe, on ne doit pas s'étonner que, se mariant si peu, leur nombre à Paris ne cesse d'augmenter.

Après avoir parlé des mariages à Paris, pris dans leur ensemble, il nous reste à faire ressortir les variations accusées par les divers arrondissements :

Quand on considère les mariages par rapport à la population totale de chaque arrondissement, on trouve que le plus grand nombre relatif des mariages appartient aux 9^e, 8^e, 2^e et 16^e arrondissements, c'est-à-dire à ceux de l'Opéra, de la Bourse, de l'Élysée et de Passy, où domine la population riche et aisée, tandis que

ce sont au contraire les arrondissements pauvres, comme le 14^e, le 20^e, le 13^e et le 12^e, c'est-à-dire ceux de Montrouge, de Ménilmontant, des Gobelins et de Reuilly, qui en comptent le moins ; mais nous avons dit déjà que la proportion des mariages, comptée de cette manière, dépend de la composition des populations qui habitent les divers arrondissements, et principalement du nombre plus ou moins grand de leurs adultes. — Ce n'est donc pas ainsi qu'il faut procéder si l'on veut se rendre un compte exact de la fréquence relative des mariages, car les mariages ne peuvent être conclus que par les individus en âge de se marier : c'est donc à ce dernier nombre qu'il convient de les rapporter et c'est ce que nous avons fait dans le tableau suivant, qui fournit, comme on peut le voir, des résultats bien différents des premiers.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION masculine mariable (1).	MARIAGES annuels.	MARIAGES par 100 mariables.
1 ^{er} Louvre.	13,260	773	5.8
2 ^e Bourse.	13,711	825	6.0
3 ^e Temple.	14,198	863	6.1
4 ^e Hôtel-de-Ville.	18,372	951	5.2
5 ^e Panthéon.	22,798	882	3.9
6 ^e Luxembourg	18,797	848	4.5
7 ^e Palais-Bourbon	18,280	692	3.8
8 ^e Élysée	13,878	846	6.1
9 ^e Opéra	18,747	1,181	6.3
10 ^e Saint-Laurent	20,925	1,417	6.8
11 ^e Popincourt	26,700	1,627	6.1
12 ^e Reuilly.	16,143	738	4.6
13 ^e Gobelins	9,418	598	6.4
14 ^e Observatoire	10,921	622	5.7
15 ^e Vaugirard.	13,477	682	5.1
16 ^e Passy	7,082	479	6.2
17 ^e Batignolles	17,605	1,025	5.8
18 ^e Montmartre.	22,316	1,381	6.2
19 ^e Buttes-Chaumont.	13,899	859	6.4
20 ^e Ménilmontant	13,696	828	6.1
Pour.	324,823	18,117	5.6

On trouve, en consultant cette liste, que c'est le 10^e arrondissement, siège le plus important de l'industrie des articles Paris, où l'on se marie le plus, tandis que le plus petit nombre de mariages se rencontre dans le 5^e et le 6^e arrondissement, quartier des écoles et du clergé, et aussi dans le 7^e, qui est, par l'École militaire, le centre principal de la garnison de Paris.

Le degré d'aisance ou de pauvreté ne paraît pas d'ailleurs avoir d'influence marquée sur le fait que nous étudions, car les arrondissements les plus pauvres côtoient les arrondissements riches, et offrent souvent les mêmes rapports.

L'instruction est aujourd'hui assez répandue dans Paris pour qu'il n'y ait plus que 24 mariés sur 1,000 et 64 mariées qui ne sachent pas signer leur nom. C'est en moyenne 44 individus complètement illettrés pour 1,000 époux ; mais on conçoit, vu la grande diversité des arrondissements, que le degré d'instruction est loin d'être le même dans chacun d'eux. C'est ce que va mettre en évidence le tableau ci-après :

(1) Adultes non mariés de plus de 18 ans.

Classement des arrondissements de Paris d'après le degré d'instruction.

Illettrés par 1,000 époux.

- 95 — Vaugirard, 94.
 80 à 60 — Popincourt, 86; Buttes-Chaumont, 84; Gobelins, 82; Ménilmontant, 67.
 55 à 35 — Reuilly, 52; Observatoire, 47; Passy, 46; Panthéon, 42; Hôtel-de-Ville, 41; Montmartre, 39; Batignolles, 35.
 30 à 20 — Palais-Bourbon, 29; Saint-Laurent, 26; Luxembourg, 24; Louvre, 24; Temple, 22.
 15 à 10 — Bourse, 15; Élysée, 12; Opéra, 11.

On voit que le degré d'instruction est proportionnel à l'aisance publique, car c'est dans le quartier de l'Opéra que l'instruction domine, tandis qu'elle descend d'un très-grand nombre de degrés à Popincourt, aux Buttes-Chaumont, etc. La composition de la population de Vaugirard, qui est plutôt agricole qu'industrielle, explique le chiffre tout à fait anormal du nombre des illettrés de cet arrondissement.

A Paris, plus que partout ailleurs, le mariage n'est que trop souvent la sanction de rapports antérieurs dont on a désiré régulariser les suites. Nous trouvons un indice de cette situation dans le relevé des actes de mariage par lesquels des enfants ont été légitimés. Le nombre de ces mariages n'est pas indiqué dans le *Bulletin municipal*, mais nous avons pu nous assurer, par les chiffres afférents au département de la Seine, qu'il diffère très-peu du nombre des enfants ainsi légitimés. En admettant l'égalité de ces deux résultats, nous pouvons dire qu'il y a eu à Paris, en 1872, 3,079 de ces mariages qu'on peut appeler *réparateurs*, ce qui correspond à 17 mariages de cette catégorie par 100 mariages, en d'autres termes, à 1 sur 6. Ajoutons que cette proportion, quelque élevée qu'elle soit (car en province elle n'est que de 1 sur 32), est singulièrement dépassée dans la plupart des arrondissements qui sont le séjour habituel de la population ouvrière. Elle atteint le double de la moyenne, 34,8, à Ménilmontant, et varie de 20 à 30 aux Buttes-Chaumont, à Montmartre, à l'Observatoire et aux Gobelins. En revanche, la proportion descend à 6,8 dans l'arrondissement de l'Élysée, lequel est suivi de près par ceux du Louvre et de l'Opéra.

Il y a, dans cette opposition des quartiers riches de Paris aux quartiers moins favorisés, l'indication de mœurs et d'habitudes particulières qu'il serait intéressant d'observer, et sur lesquelles nous nous proposons de revenir lorsque nous aurons à nous occuper des naissances et notamment des enfants naturels.

II. Les Naissances (1).

La statistique des naissances, à Paris, offre des particularités non moins curieuses que celle des mariages : nous allons nous attacher à les faire ressortir.

Voici d'abord dans quelle mesure leur nombre a varié dans les cinq dernières années :

Rapport des naissances à la population.

ANNÉES.	POPULATION moyenne.	NAISSANCES annuelles.	NAISSANCES par 10,000 habitants.
1872	1,851,792	56,894	307
1873	1,882,240	55,905	297
1874	1,912,688	53,786	282
1875	1,943,136	53,878	277
1876	1,973,584	55,016	279

(1) Il n'est question, dans cet article, que des naissances d'enfants nés vivants, à l'exclusion des *mort-nés*, qui forment, dans les relevés de l'état civil, une classe à part.

Il résulte de ce tableau que le nombre des naissances, aussi bien que leur rapport à la population, a sensiblement diminué, au moins jusqu'en 1875, car le rapport se relève un peu en 1876. La population de Paris tendrait donc, de ce fait, à décroître, et, s'il n'en est pas ainsi, c'est que la province, et même l'étranger, introduisent chaque année dans la capitale des éléments tout formés qui n'ont pour effet que d'augmenter le nombre des adultes.

En admettant que la population de passage à Paris ne contribue que pour une faible part au phénomène qui nous occupe, il y a lieu de rechercher si la diminution que nous venons de constater indique, oui ou non, une diminution correspondante de la fécondité réelle de la population parisienne.

Cela nous amène à nous demander quelle peut être la mesure réelle de cette fécondité. Cette fécondité ne peut, en effet, se mesurer par le rapport des naissances annuelles à la totalité des habitants, car il est évident qu'une partie notable d'entre eux, celle qui n'est pas arrivée à l'âge adulte, ne contribue en rien aux naissances; il peut donc arriver, et c'est ce qui précisément a lieu à Paris, que la proportion élevée des naissances ne provienne que d'un fort excédant de population adulte, et, par conséquent, d'un excédant de mariages, ou d'unions illégitimes, qui suffit pour compenser l'infériorité de la fécondité et augmenter par cela même le nombre des enfants.

Ces considérations montrent que ce n'est pas à la population entière, mais à la population adulte qu'il faut rapporter les naissances, et encore, dans cette population adulte, faut-il choisir celle qui, par son âge, peut seule contribuer à la reproduction. Or, cet âge est parfaitement défini par de nombreuses observations statistiques ou physiologiques, desquelles il résulte que les femmes ne sont, en général, aptes à la parturition qu'au-dessus de 15 ans et au-dessous de 45 ans.

C'est donc à ces limites qu'il y a lieu de s'arrêter, et si l'on veut obtenir l'expression la plus rapprochée de la fécondité, c'est non pas à la population, mais aux femmes de 15 à 45 ans existantes que les naissances annuelles doivent être rapportées.

En procédant d'après ces principes, on trouve les rapports ci-après :

ANNÉES.	NOMBRE MOYEN des femmes de 15 à 45 ans.	NAISSANCES annuelles.	NAISSANCES par 100 femmes.
1872	517,476	56,894	11.0
1873	527,578	55,905	10.6
1874	537,680	53,786	10.0
1875	547,762	53,878	9.8
1876	557,884	55,016	9.9

Le nombre des femmes aptes à la reproduction restant, à population égale, toujours le même, car leur rapport à la population est, en 1872 comme en 1876, de 28 p. 100, on comprend que les rapports que nous venons d'établir suivent les mêmes phases que ceux du tableau précédent. Il est donc incontestable que la fécondité de la population parisienne a quelque peu diminué; et comme le nombre relatif des femmes en âge de production est resté constant, c'est à l'abaissement de leur fécondité propre qu'il faut attribuer cette diminution du nombre des enfants.

Il s'agit maintenant de savoir si le fait que nous venons de mettre en lumière est général, c'est-à-dire s'il se manifeste à la fois dans le mariage et dans les unions illégitimes, dont le nombre est si considérable dans les grandes capitales et notamment à Paris.

Pour nous en assurer, nous rapporterons les naissances d'enfants légitimes aux femmes mariées existantes de 15 à 45 ans, et les enfants naturels aux filles et veuves du même âge.

Voici les résultats de ces nouvelles comparaisons :

Fécondité légitime.

ANNÉE.	NOMBRE de femmes mariées de 15 à 45 ans.	ENFANTS légitimes.	ENFANTS légitimes par 100 mariées.
1872.	265,552	41,478	15.6
1873.	272,402	40,579	15.0
1874.	279,252	39,442	14.2
1875.	286,182	39,666	13.9
1876.	292,952	40,542	13.8

Fécondité naturelle.

ANNÉE.	NOMBRE de femmes non mariées de 15 à 45 ans.	ENFANTS naturels.	ENFANTS naturels, par 100 non mariées.
1872.	251,924	15,416	6.1
1873.	255,176	15,146	5.9
1874.	258,428	14,344	5.5
1875.	261,660	14,212	5.4
1876.	264,932	14,474	5.5

La comparaison de ces deux séries de rapports montre qu'à Paris les femmes mariées n'ont que deux fois et demie plus de chances de faire des enfants que les femmes non mariées du même âge. Or, il est bon de dire que pour l'ensemble de la province, ce rapport, au lieu d'être de 2 $\frac{1}{2}$, s'élève jusqu'à 15.

On voit par là dans quelle proportion considérable les femmes célibataires ou veuves de la capitale contribuent au renouvellement de la population. En fait, il y a à Paris 26 enfants naturels par 100 naissances, tandis qu'en province il y en a 6 tout au plus, et que cette proportion descend même à 4 dans les campagnes. On doit toutefois constater que, quoique bien nombreux encore, les enfants naturels sont à Paris en voie de décroissance. Y aurait-il là un indice d'une amélioration dans l'état des mœurs ? C'est ce qu'il n'est pas permis encore de préjuger.

L'intérêt qui s'attache à la question des enfants naturels nous oblige à entrer dans quelques développements de plus. On peut désirer savoir, en effet, où naissent la plupart de ces enfants, et se demander ce qu'ils deviennent. Ce sont là deux points que le *Bulletin municipal*, qui nous sert de guide, nous permet d'éclaircir.

Pour s'en tenir d'abord au premier point, les enfants peuvent naître ou dans le domicile de leurs parents, ou hors de ce domicile, c'est-à-dire dans les hôpitaux, les hospices ou les prisons. On va voir qu'à cet égard les enfants légitimes et les enfants naturels sont dans une situation bien différente :

ANNÉES.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		PROPORTION DES ENFANTS nés hors domicile.	
	Nés à domicile.	Hors domicile.	Nés à domicile.	Hors domicile.	Enfants légitimes.	Enfants naturels.
1872.	40,306	1,172	10,783	4,629	2.5	30.0
1873.	39,528	1,231	10,210	4,900	3.0	32.0
1874.	38,214	1,228	9,979	4,329	3.1	30.0
1875.	38,335	1,331	9,914	4,285	3.3	30.0
1876.	39,247	1,295	10,103	4,359	3.1	30.0
Moyenne . . .	38,126	1,251	10,198	4,520	3.0	31.0

Ainsi, pendant que l'immense majorité des enfants légitimes naissent dans le domicile paternel, le tiers environ des enfants naturels voient le jour à l'hôpital.

Mais parmi les enfants naturels eux-mêmes, il faut distinguer ceux qui sont reconnus par les parents, de ceux qui, n'étant pas reconnus, sont généralement abandonnés à la charité publique. Dans quelle proportion les enfants de chacune de ces deux catégories naissent-ils hors de leur domicile naturel ?

ANNÉE.	ENFANTS RECONNUS.		ENFANTS NON RECONNUS.		PROPORTION DES ENFANTS nés hors domicile.	
	Nés à domicile.	Nés à l'hôpital.	Nés à domicile.	Nés à l'hôpital.	Enfants reconnus	Enfants non reconnus.
1872.	3,782	4	7,001	4,629	0.1	40
1873.	3,643	36	6,567	4,900	1.0	42
1874.	3,190	36	6,789	4,329	1.1	39
1875.	3,179	13	6,735	4,285	0.4	39
1876.	3,192	12	6,911	4,359	0.4	34
Moyenne . . .	3,397	20	6,801	4,500	0.6	40

Il résulte de ces chiffres que les enfants naturels reconnus ont, plus encore que les enfants légitimes, l'avantage de naître chez leurs parents, tandis que les deux cinquièmes des enfants abandonnés naissent à l'hôpital ou dans les prisons. Comme les enfants de cette dernière catégorie forment plus des trois quarts des enfants nés hors mariage, la douloureuse situation que nous venons d'indiquer est de nature à frapper vivement l'attention, car elle démontre que la plupart de ces derniers sont issus de la misère. Qu'on arrive, s'il se peut, à l'atténuer, et leur nombre diminuera.

En ce qui concerne la proportion des enfants naturels, et, parmi ceux-ci, la proportion des enfants abandonnés, nous avons eu l'idée de faire une étude par arrondissement. Voici les résultats que nous a fournis l'année 1876. Ceux des autres années auraient été peu différents :

N°	ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS naturels par 100 femmes non mariées.	PROPORTION des enfants reconnus.
1	Louvre.	2.9	21.1
2	Bourse.	2.1	20.1
3	Temple.	3.2	27.8
4	Hôtel-de-Ville.	5.8	18.6
5	Panthéon.	6.1	15.8
6	Luxembourg	7.2	8.0
7	Palais-Bourbon	2.2	27.7
8	Élysée	2.7	8.0
9	Opéra	2.3	23.4
10	Saint-Laurent.	11.3	10.5
11	Popincourt	5.1	43.6
12	Reuilly.	7.7	21.4
13	Gobelins	4.9	39.3
14	Observatoire	27.6	7.4
15	Vaugirard.	6.1	26.7
16	Passy	1.5	24.2
17	Batignolles	3.8	36.2
18	Montmartre.	4.9	41.6
19	Buttes-Chaumont	5.5	45.5
20	Ménilmontant	5.3	55.6
	Paris.	5.5	22.1

Dans cette nomenclature, deux rapports nous ont surpris : ce sont ceux des 14^e et 10^e arrondissements ; ils nous ont paru exagérés ; nous nous sommes empressé de les vérifier en les comparant à ceux des années précédentes, et le résultat de cet examen nous en a prouvé l'exactitude. En descendant jusqu'aux quartiers, il est facile de constater que cette proportion inusitée d'enfants naturels provient : pour le 14^e arrondissement, du quartier Montparnasse, où, malgré le voisinage du cimetière, les bals, cafés-concerts et autres lieux de plaisirs abondent plus que partout ailleurs ; et, pour le 10^e, du quartier de l'hôpital Saint-Louis. Après ces deux arrondissements, ceux qui produisent le plus d'enfants naturels sont le 6^e et le 5^e, — le Luxembourg et le Panthéon, — c'est-à-dire les quartiers des écoles.

En revanche, la proportion des enfants naturels est à son minimum dans l'arrondissement de Passy, lequel est suivi de près par ceux de la Bourse, de l'Opéra, du Palais-Bourbon et de l'Élysée, arrondissements qui forment, comme on le sait, la partie la plus riche de la capitale.

En mettant de côté les arrondissements qui, comme le 14^e, le 10^e et le 6^e, se font remarquer par le grand nombre de leurs enfants naturels, et dans lesquels la proportion des enfants abandonnés est également excessive, il est facile de voir que les reconnaissances d'enfants sont généralement beaucoup plus nombreuses dans les arrondissements habités par la population ouvrière, que dans les arrondissements aisés. C'est là un résultat singulier, mais qui trouve son explication dans un trait des mœurs parisiennes. Dans les classes ouvrières les unions libres, ce qu'on appelle les *faux ménages*, dominent ; mais si elles sont en dehors de la loi, ces unions ne détruisent pas le sentiment paternel et assurent aux enfants une sorte d'état civil. Dans les quartiers riches, au contraire, aussi bien que dans les quartiers pauvres, où les enfants naturels sont presque exclusivement le produit de la débauche, on s'empresse d'en faire disparaître les traces en abandonnant à la fois et la mère et l'enfant.

Ce que nous venons de dire des faux ménages, où le sort des enfants qui en proviennent est au moins garanti, s'applique naturellement aux légitimations faites par acte de mariage ; or, nous croyons devoir rappeler que, dans le premier paragraphe de cet article, nous avons fait ressortir que c'est la population ouvrière qui compte le plus de ces mariages réparateurs. Dans le 20^e arrondissement, par exemple, qui comprend Belleville et Ménilmontant, ce genre de mariages équivaut au tiers des mariages conclus, lorsqu'il est de moins d'un quinzième dans les arrondissements de l'Élysée et de l'Opéra.

Telles sont les observations principales que nous a suggérées la statistique des naissances. Notre dernier paragraphe concerne les décès.

III. Les Décès.

Pour terminer la série d'études que nous avons entreprises sur les mouvements de la population parisienne, il nous reste à parler des décès ; ce ne sera pas, croyons-nous, la partie la moins importante de notre travail.

En prenant, comme nous l'avons fait pour les mariages et les naissances, l'année 1872 pour point de départ, notre premier soin doit être d'indiquer quelle a été, pour la population de Paris prise dans son ensemble, la marche de la mortalité.

Mortalité par 100 habitants.

	POPULATION moyenne.	Décès à domicile.	Décès par 100 habitants.
1872	1,851,792	39,650	2.14
1873	1,882,240	41,732	2.22
1874	1,912,688	40,759	2.13
1875	1,943,136	45,544	2.34
1876	1,973,584	48,579	2.47

Il est donc incontestable que la mortalité a suivi, à Paris, une marche sensiblement croissante et qu'elle a assez considérablement augmenté, surtout pendant les deux dernières années. Il ne faut pas croire pour cela que cette mortalité soit excessive; car, sans compter qu'elle était bien plus élevée dans les époques antérieures à 1855, date à laquelle on peut rapporter les premières tentatives sérieuses de transformation de la capitale, la mortalité de la France entière lui est encore supérieure.

Si nous considérons les décès survenus en 1876, nous trouvons que 36,652 ont eu lieu à domicile, et 11,929 dans les hôpitaux, hospices, prisons, etc. Il résulte de ces chiffres que le quart environ des habitants de Paris meurent à l'hôpital: proportion énorme, et qui malheureusement, se reproduisant chaque année, est un témoignage de bien grandes misères.

A cet égard, les divers arrondissements de Paris doivent présenter des différences qu'il ne sera pas inutile de relever.

Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	A DOMICILE	AUX HOPITAUX, etc.	TOTAL.	PROPORTION des décès hors domicile.	MORTALITÉ. Décès pour 100 habitants.
1 Louvre.	1,109	459	1,568	29	2.2
2 Bourse.	1,042	457	1,499	30	1.9
3 Temple.	1,393	517	1,910	27	2.1
4 Hôtel-de-Ville.	1,533	640	2,173	29	2.2
5 Panthéon.	1,885	952	2,838	34	2.7
6 Luxembourg	1,546	552	2,098	26	2.1
7 Palais-Bourbon	1,586	535	1,121	25	2.5
8 Élysée.	1,036	236	1,272	18	1.5
9 Opéra	1,548	390	1,938	20	1.7
10 Saint-Laurent.	2,490	944	3,434	27	2.4
11 Popincourt	3,675	1,241	4,916	25	2.7
12 Reuilly.	2,047	504	2,551	20	2.7
13 Gobelins	1,577	502	2,079	24	2.9
14 Observatoire	1,793	506	2,299	22	3.0
15 Vaugirard	1,742	511	2,253	23	2.9
16 Passy	937	221	1,158	22	2.2
17 Batignolles	2,267	574	2,841	20	2.4
18 Montmartre.	2,940	919	3,859	24	2.5
10 Buttes-Chaumont	2,237	656	2,893	22	2.9
20 Ménilmontant	2,269	610	2,879	21	2.9
Paris	36,652	11,927	48,579	24	2.5

Dans ce tableau, les décédés hors domicile ont été portés au compte des arrondissements qu'ils habitaient. Ce tableau fournit donc les éléments nécessaires pour calculer la mortalité de chaque arrondissement. On remarquera que la proportion

des décès dans les hôpitaux, etc., est assez sensiblement la même partout ; toutefois les rapports les plus élevés appartiennent visiblement aux arrondissements où se trouvent ces établissements, de sorte qu'on est amené à conclure que la clientèle des hôpitaux se recrute principalement dans les quartiers où ils sont situés, la difficulté des transports empêchant, sans doute, les autres quartiers de participer dans la même mesure aux bénéfices des secours hospitaliers.

On sait que la population de Paris est loin d'être autochtone ; d'après le recensement de 1876, on compte à Paris 1,230,696 provinciaux ou étrangers pour 758,110 Parisiens proprement dits. Or, comme on a relevé 22,542 décès d'habitants nés à Paris et 26,037 qui ont porté sur les habitants nés ailleurs, il se trouve que la mortalité des Parisiens ressort à 2.97, tandis que celle des autres habitants n'est que de 2.11 seulement. Cette différence s'explique par les décès des enfants en bas âge, qui sont presque en totalité nés à Paris, et qui, on le sait, contribuent pour la plus forte part à la mortalité générale.

Il est nécessaire de faire observer à ce propos que si un certain nombre d'habitants de la banlieue transportés aux hôpitaux ou recueillis sur la voie publique, ne figurent pas dans les décès des individus nés hors Paris, on a compris, parmi ces derniers, les décès qui ont pu survenir parmi les étrangers de passage, et dont le nombre moyen serait, d'après les relevés de la préfecture de police, de 80,000 à 100,000. En tenant compte de cette population flottante, la mortalité des individus nés hors Paris descend à moins de 2 p. 100.

La dernière colonne de notre tableau nous fournit la mortalité par arrondissement. On voit que les arrondissements où l'on meurt le moins, à population égale, sont l'Élysée et l'Opéra, tandis que la mortalité s'élève dans le quatorzième (Observatoire) à 3 p. 100, c'est-à-dire au double de ce qu'elle est dans l'arrondissement de l'Élysée. Sous ce rapport, les autres arrondissements excentriques sont également peu favorisés.

Il s'agirait maintenant d'étudier dans quelle proportion les diverses causes de décès influent sur la mortalité générale ; mais les changements apportés dans la nomenclature de ces causes rendent cette recherche à peu près impossible. Contentons-nous de faire remarquer que la plus importante est la *phthisie pulmonaire*, qui a occasionné :

ANNÉES.	DÉCÈS.	Pour 100 décès.	Pour 10,000 habitants.
1872.	7,436	18.75	40
1873.	7,919	18.98	42
1874.	7,474	18.33	39
1875.	8,010	17.60	41
1876.	8,532	17.56	43

Ainsi, l'intensité de cette affection équivaut du cinquième au sixième des décès pris dans leur ensemble ; on voit d'ailleurs que, par rapport à la population, elle se maintient, à travers quelques oscillations, dans un état à peu près stationnaire.

En observant cette maladie, d'après l'âge des décédés, on constate qu'on en meurt quelquefois à l'âge le plus avancé. Toutefois le maximum de cette mortalité n'a pas lieu, comme on le croyait, de 15 à 25 ans, mais de 30 à 40, de sorte qu'elle sévit sur la partie la plus robuste de la population. Ajoutons qu'elle choisit principalement ses victimes parmi les étrangers, et ce qui le prouve, c'est que, sur 8,532

décès phthisiques, les habitants qui ne sont pas nés à Paris en comptent pour leur part 6,104, ou plus de 70 p. 100.

Une autre cause de décès a sévi d'une manière toute particulière en 1876; nous voulons parler de la *fièvre typhoïde*, qui a occasionné 2,032 décès, ce qui est le double de la proportion ordinaire.

Voici quelques renseignements complémentaires relatifs aux décès hors domicile :

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Décédés dans les établissements hospitaliers.	9,922	10,317	9,614	10,350	11,697
Décédés dans les prisons	45	24	112	99	26
— à la Morgue	195	194	196	216	204

On voit, par ces derniers chiffres, combien est régulier le tribut que Paris paie à la Morgue. Il ne l'est pas moins en ce qui concerne les morts violentes :

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Suicides	577	660	659	635	664
Accidents	309	292	180	256	350
Meurtres.	10	6	20	16	8
Exécutions.	1	1	2	2	1

Mais à côté de ces causes particulières, de ces maladies, de ces accidents, il en est une qui les comprend toutes et qui agit avec une remarquable régularité, c'est l'âge. Le tableau suivant permet de se rendre compte des variations que la mortalité éprouve depuis le moment de la naissance jusqu'au terme fixé à la durée de la vie: nous le ferons suivre de quelques observations.

Mortalité par âges.

ÂGES.	POPULATION au 31 déc. 1876.	DÉCÈS.	MORTALITÉ moyenne par 100 habitants.
De 0 an à 1 an.	24,191	8,458	34.96
De 1 an à 5 ans	116,971	6,413	5.48
De 5 ans à 10 ans	127,357	1,207	0.95
De 10 ans à 15 ans.	133,168	686	0.52
De 15 ans à 20 ans.	168,651	1,469	0.87
De 20 ans à 25 ans.	222,221	2,476	1.11
De 25 ans à 30 ans.	200,495	2,344	1.17
De 30 ans à 35 ans.	191,858	2,539	1.32
De 35 ans à 40 ans.	178,937	2,519	1.41
De 40 ans à 45 ans.	158,966	2,432	1.53
De 45 ans à 50 ans.	134,075	2,426	1.81
De 50 ans à 55 ans.	110,677	2,523	2.28
De 55 ans à 60 ans.	77,668	2,241	2.89
De 60 ans à 65 ans.	58,920	2,462	4.18
De 65 ans à 70 ans.	36,863	2,328	6.31
De 70 ans à 75 ans.	23,525	2,195	8.95
De 75 ans à 80 ans.	13,333	2,096	15.72
De 80 ans à 85 ans.	5,734	1,141	19.90
De 85 ans à 90 ans.	1,843	451	24.47
De 90 ans à 95 ans.	443	144	32.50
De 95 ans à 100 ans.	70	15	21.42
De 100 ans et au-dessus.	3	2	66.67
Age inconnu	2,837	12	»
	1,988,806	48,579	2.47

Quoique résultant d'une seule année d'observations, cette table de mortalité ne diffère pas, dans ses lignes essentielles, de celles que nous avons calculées pour un grand nombre d'années précédentes. Partout, la mortalité, excessive dans le cours de la première année, est encore considérable dans les quatre suivantes; descendant à 1 p. 100 dans la cinquième période, elle n'est plus que de $\frac{1}{2}$ p. 100 dans celle de 10 à 15 ans, où elle atteint son minimum; elle oscille ensuite entre 1 et 2 p. 100 jusqu'à 50 ans, et se maintient à un taux à peu près uniforme jusqu'à 60 ans, âge à partir duquel elle croît très-rapidement jusqu'à 100 ans, qui est le terme à peu près définitif de l'existence humaine.

Cette marche de la mortalité suivant les âges indique combien le terme général 2.47, par lequel on exprime la mortalité de la population, est complexe. On reconnaîtra facilement que ce terme ne peut être pris pour mesure comparable de la mortalité pour des milieux dont la population est variable dans sa composition. Toutes choses égales d'ailleurs, une population où dominent les enfants ou les vieillards offrira un taux de mortalité très-élevé, tandis que le contraire aura lieu dans les populations où prédomine l'élément adulte. Ce n'est donc qu'avec toutes sortes de restrictions qu'il faut accepter les chiffres de mortalité que nous avons portés en regard de chaque arrondissement: pour obtenir des termes de comparaison réellement valables, il faudrait pour chacun d'eux établir la mortalité par âges, mais c'est là un travail que ne comportent pas les limites d'un simple article.

On sera frappé de la mortalité excessive du premier âge à Paris, laquelle est de 35 p. 100 lorsqu'elle atteint à peine 20 p. 100 dans l'ensemble du pays. Ce chiffre, tel qu'il a été calculé, c'est-à-dire en rapportant les décès de la première année à la population totale du même âge, n'est pas la représentation fidèle des faits, car s'il est permis de rapporter les décès à la population correspondante, dans les périodes d'âges où la mortalité s'accroît d'une manière presque insensible, cette méthode est défectueuse quand elle porte sur les âges où la mortalité éprouve de brusques variations, comme cela a lieu dans l'enfance et au-dessus de 60 ans. En ce qui concerne spécialement la première année, ce n'est pas à la population totale, qui se trouve amoindrie de tous les décès survenus dans l'intervalle, qu'il faut rapporter ces décès, mais à la population initiale, c'est-à-dire aux naissances. Ces principes admis, il se présente une nouvelle difficulté: c'est celle qui résulte de cette circonstance que, dès les premiers jours de leur naissance, les enfants nés à Paris sont envoyés en nourrice dans les départements. Dans un article très-remarquable inséré dans le journal *la Statistique* par le regretté M. Husson, dont nos lecteurs ont pu apprécier la grande compétence pour tout ce qui concerne la ville de Paris dont il avait fait une étude si approfondie, nous trouvons quelques données qui nous permettent d'éclaircir cette question.

Sur les 55,016 enfants nés à Paris en 1876, il convient, suivant cet auteur, de retrancher:

1° Les enfants placés par la direction municipale des nourrices.	2,000
2° Les enfants placés par l'hospice des Enfants-Assistés.	3,000
3° Les enfants placés par l'intermédiaire des bureaux particuliers.	9,000
4° Les enfants placés directement par leurs familles.	7,000
Soit au total.	21,000 enfants

qu'on peut considérer comme envoyés dans les départements presque immédiatement après leur naissance, ce qui réduit à 34,000 le nombre des nouveau-nés qui restent à Paris dans leur famille.

Par suite, la mortalité de la première année se trouve exprimée par le rapport $\frac{8,458}{34,000}$, soit 24.9 p. 100.

C'est là encore un résultat de beaucoup supérieur à la mortalité générale relevée dans toute la France pour les enfants de un an, et qui doit d'autant plus surprendre que, parmi les enfants de Paris envoyés immédiatement en nourrice, figurent les enfants confiés à l'assistance publique et un certain nombre d'enfants indigents placés à l'aide de secours spéciaux. M. Husson attribue à l'usage, encore beaucoup trop répandu, de l'allaitement artificiel la triste situation qui est faite aux enfants nouveau-nés qui restent à Paris.

Quoi qu'il en soit, ce que nous venons de dire indique qu'il y a dans le *Bulletin municipal* une lacune importante que notre vœu serait de voir comblée. Nous exprimons donc le désir qu'aux nombreux renseignements fournis par ce recueil sur les décès survenus à Paris, on veuille bien ajouter un tableau qui contienne, par catégories, le nombre des enfants nouveau-nés envoyés soit par l'administration, soit par leurs familles dans les départements environnants. Il serait nécessaire en outre de suivre ces enfants au point d'arrivée et d'en étudier la mortalité. Tout ce qu'on sait, en effet, c'est que cette mortalité est tellement forte qu'elle influe considérablement sur la mortalité infantile des départements qui les ont recueillis.

Avant même de naître, mais surtout au moment de l'accouchement, les enfants sont déjà soumis aux atteintes de la mortalité. Le nombre des mort-nés qui était, à Paris, de 4,443 en 1872, s'est successivement abaissé dans les années suivantes et n'est plus en 1876 que de 3,971. Ce nombre correspond à 6.7 mort-nés par 100 conceptions, lorsque pour la France entière le rapport n'est que de 4.4. — Ajoutons que la proportion des mort-nés, qui est pour le sexe masculin de 7.4, s'abaisse à 6 pour le sexe féminin, et que de 6.4 seulement pour les enfants légitimes, elle s'élève à 7.8 pour les enfants naturels ; — mais ce sont là des généralités connues sur lesquelles nous n'insistons pas, nous préférons appeler l'attention sur un tableau inséré depuis quelques années dans le *Bulletin municipal*, et dont nous chercherions vainement ailleurs le type ; nous voulons parler du classement des mort-nés d'après la durée de la gestation.

NÉS DANS	MORT-NÉS.			GARÇONS pour 100 filles.
	Masculins.	Féminins.	Total.	
Le 1 ^{er} mois. . . .	3	3	3	131.58
Le 2 ^e — . . .	4	4	2	
Le 3 ^e — . . .	16	7	23	
Le 4 ^e — . . .	73	52	125	
Le 5 ^e — . . .	173	142	315	
Le 6 ^e — . . .	294	241	535	125.40
Le 7 ^e — . . .	405	323	728	
Le 8 ^e — . . .	326	278	604	
Le 9 ^e — . . .	971	668	1,639	145.46
	2,259	1,712	3,971	131.95

Après nous être assuré que les résultats de cette année concordent assez exactement avec ceux des années précédentes, nous pouvons conclure de ces chiffres que

près de la moitié des mort-nés meurent au moment de l'accouchement, mais cette mortalité anticipée offre un maximum secondaire au septième mois de la gestation, date d'un grand nombre d'accouchements prématurés. Si d'un autre côté on a égard au sexe des enfants, on reconnaît que les garçons l'emportent sur les filles dans une proportion bien plus grande au neuvième mois qu'au septième, et généralement que dans les mois antérieurs, ce qui semblerait indiquer que les différences de conformation des garçons et des filles sont moindres au septième mois, c'est-à-dire lorsque l'enfant n'a pas acquis son développement entier.

Nous connaissons maintenant les principaux faits qui se rattachent aux mouvements de la population parisienne pendant les cinq dernières années ; il nous reste à montrer quelle a été l'influence de ces mouvements sur l'accroissement considérable que signale le dernier recensement : le tableau suivant répond à cette question :

Population de Paris au 1 ^{er} juin 1872	1,851,792
— au 31 décembre 1876	1,988,806
Accroissement.	137,014

Or, voici l'accroissement qui résulte de l'excédant des naissances sur les décès :

	NAISSANCES.	DÉCÈS.	EXCÉDANT de naissances.
1872 (2 ^e semestre)	28,596	19,651	8,945
1873	55,905	41,732	14,173
1874	53,786	40,759	13,027
1875	53,878	45,544	8,334
1876	55,016	48,579	6,437
			50,916
Excédant de l'immigration.			86,098

Il en résulte que dans l'accroissement total, l'immigration étrangère figure pour 86,098 habitants, ou pour près des deux tiers ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner si ce qu'il y a de plus rare à Paris — ce sont les Parisiens.

TOUSSAINT LOUA.